

es infos

N° 20 juin 2012

Communauté de communes du Pays de Nay

Parc d'Activités Monplaisir - 64 800 Bénéjacq
Tél.: 05 59 61 11 82 - Fax: 05 59 61 93 77 - E-mail: info_ccvv@yahoo.fr
<http://www.paysdenay.fr>

Notre nouveau logo



D'un graphisme épuré, notre nouveau logo rappelle quelques-unes des caractéristiques de notre territoire: le piémont, le gave, la partie vallonnée, les Pyrénées... sans oublier d'évoquer notre patrimoine architectural (bastides et Maison carrée). Il sera désormais le signe distinctif d'appartenance à notre territoire.

• Angaïs • Arros de Nay • Arthez-d'Asson • Asson • Baliros • Baudreix • Bénéjacq • Beuste • Boeil-Bezing • Bordères • Bordes • Bourdettes • Bruges-Capbis-Mifaget • Coarraze • Haut de Bosdarros • Igon • Lagos • Lestelle-Betharram • Mirepeix • Montaut • Nay • Pardies-Pietat • Saint-Abit • Saint-Vincent •



AGENDA

>> p. 3

BUDGET

Priorité au développement

>> p. 4

ASSAINISSEMENT

Un seul syndicat
pour 18 communes

>> p. 5

Été

Les vacances des jeunes

>> p. 5

PROJETS CULTURELS LANCÉS

Musique, arts plastiques,
lecture, patrimoine

>> p. 6 et 7

CARTE DE VISITE

Bruges - Capbis - Mifaget

>> p. 8

Christian Petchot-Bacqué,

Président de la Communauté
de communes du Pays de Nay
Maire de Lagos - Conseiller Général de Nay Est



Valoriser notre territoire

Ces dernières semaines, la Communauté de communes a pris des décisions très importantes pour la valorisation et le développement du territoire du Pays de Nay.

Nous avons ainsi décidé de reprendre la gestion de la Piscine Nayéo en régie, c'est-à-dire directement par la Communauté de communes en s'appuyant sur ses moyens et ses compétences internes. Notre objectif principal : que Nayéo ait, à l'avenir, un développement et un rayonnement plus marqués sur son propre bassin de vie. Bienvenue donc à l'équipe de Nayéo qui rejoint les effectifs de notre Communauté.

Autre décision importante : la prise de compétence et le lancement de projets culturels (enseignement musical, arts plastiques et contemporains, patrimoine, lecture publique...). C'est une nouveauté dans la vie et l'histoire de la Communauté.

Nous pensons en effet que, contrairement à des idées assez répandues, la culture n'est pas un luxe et que les territoires ruraux ne sont pas les parents pauvres du milieu urbain... La culture joue un rôle dans l'attractivité et la vitalité d'un territoire, pour les entreprises comme pour les résidents. Elle touche à la fois au développement local et à l'épanouissement de chacun. Et les liens entre culture et tourisme sont particulièrement importants. Nous allons travailler cela, autour du patrimoine notamment.

Enfin, l'habitat est l'autre domaine essentiel dans lequel nous avons décidé, ces dernières semaines, de renforcer les compétences et l'action de la Communauté de communes. Elle viendra en appui des projets des communes, afin de faciliter et d'accroître l'offre de logements locatifs sur le territoire. (Nous y consacrerons un dossier détaillé dans le prochain numéro).

Bonne lecture à tous et bonnes vacances.

Cordialement vôtre,
Christian Petchot-Bacqué

Les nouvelles ambitions de Nayéo

« Avec Nayéo, nous avons un superbe équipement. Mais nous devons le mettre davantage encore au centre de la vie des habitants ».

Pour Nadia Montoulieu, la directrice, l'objectif fixé par les élus de la Communauté de communes est clair. La Communauté de communes a en effet décidé de reprendre directement la gestion de la piscine Nayéo en régie. Jusqu'à présent, depuis son ouverture en janvier 2009, la piscine était gérée par un prestataire privé qui agissait en délégation de service public. Passer ainsi d'une gestion par un prestataire privé à une gestion publique directe, par la Communauté de communes, va évidemment plus loin que le simple changement de statut administratif. C'est véritablement la marque d'un nouveau départ pour Nayéo.

« Nous avons des objectifs de développement pour Nayéo »

Vous reprenez la piscine en gestion directe. Quels sont vos objectifs ?

Nous allons nous attacher à assurer davantage encore la promotion et le développement de Nayéo, en nous appuyant sur notre connaissance du territoire et de ses habitants, pour répondre au mieux aux attentes du public. Cette gestion directe nous permettra aussi de connaître de l'intérieur le fonctionnement et la gestion de Nayéo. Jusqu'ici, nous ne les connaissions qu'à travers les rapports du délégataire. Maintenant, nous pouvons assurer le suivi en temps réel, aussi bien pour la gestion journalière qu'au niveau commercial. Je rappelle aussi que cette reprise en direct correspond, de notre part, à une volonté politique de développement de cet outil. Pas uniquement à une recherche d'objectifs financiers.

Concrètement, comment va se traduire cette promotion de Nayéo ?

En recherchant, par exemple, des synergies directes avec notre Office de Tourisme et notre propre communication. Ce qui se faisait peu ou moins facilement jusque-là. En développant davantage, également, les animations, les activités, la communication, tout cela en s'appuyant sur l'équipe de Nayéo et sur nos services mutualisés...

La Communauté de communes a-t-elle les moyens de gérer directement un tel équipement ?

En 2009, nous n'étions pas en mesure d'assurer directement cette gestion de Nayéo. Depuis, nous nous sommes structurés, aussi bien par le recrutement de compétences que par la mutualisation de nos services avec ceux des SIVU d'eau et d'assainissement. J'ajoute que nous allons bien évidemment aussi nous appuyer sur le personnel en place à Nayéo, qui connaît l'équipement et dont nous apprécions la motivation.

Un premier bilan de cette reprise en régie ?

- Vraiment positif. Pour le public, une meilleure qualité générale d'accueil. Au niveau technique, une plus grande capacité de réaction, grâce notamment à nos équipes techniques mutualisées avec les syndicats d'eau et d'assainissement. C'est ainsi que nous avons pu diminuer très rapidement le taux de chloramines, problème récurrent depuis le début, et que nous maîtrisons mieux la consommation d'eau. D'autres améliorations techniques afin de mieux gérer la température des bassins sont en cours.

Vous visez une augmentation de la fréquentation ?

- Actuellement, nous notons une fréquentation en hausse. Globalement, nous pensons rester dans les mêmes ordres de grandeur que les candidats qui ont répondu à notre consultation : de 115 000 à 120 000 entrées annuelles au total. Ce qui correspond à notre zone d'attractivité et aux ratios d'autres équipements similaires ou voisins.

Marc Dufau
Maire de Boeil-Bezing
Vice-président de la CCPN
Président de la commission
Culture Jeunesse et Sport



>>> Interview



De la pataugeoire au toboggan en passant par les activités plus sportives (aquabiking), le bain bouillonnant, le hammam, le sauna : que l'embaras du choix à Nayéo !

“ De nouvelles offres, au plus près des besoins du public ”

Mariée, 2 enfants et vivant en vallée d’Ossau, elle est en poste depuis janvier 2011 en tant que Directrice après avoir passé 12 ans à la piscine de Laruns.

Nadia Montoulieu
Directrice de Nayéo

>>> Interview

Quels sont vos objectifs de développement ?

- Mettre davantage la piscine au centre de la vie des habitants et des foyers du territoire. Actuellement plus de la moitié des clients sont domiciliés hors du territoire. Il faut donc lancer une nouvelle politique, et notamment une nouvelle politique de communication. Ainsi un

nouveau site internet est en cours de développement.

Sur quoi porteront vos efforts ?

Sur la qualité de l'accueil et des prestations, évidemment. Les activités proposées vont également être améliorées en fonction de la demande. Nous mettons ainsi en place de nouvelles offres de fidélisation. Nous améliorerons aussi le confort et la convivialité de l'espace détente.

Sur la durée, nous pourrons avoir aussi une réflexion sur des aménagements ou des activités à l'extérieur. Au niveau technique, des efforts ont déjà été faits sur la mise en place de deux déchloramineurs, d'un nouveau contrôle d'accès et de savons mousse corps et cheveux à disposition du public. S'agissant de la tarification, nous allons communiquer sur l'attractivité des

cartes d'abonnement.

Vous avez également prévu une journée de découverte ?

- Oui, nous allons organiser une journée portes-ouvertes au mois de juin. Des animations seront prévues, comme un circuit training avec découverte des activités proposées par la piscine (aquabike, aquagym et aquajogging...), marche nordique et récupération...

Une décision logique

La décision de reprise en direct par la Communauté de communes a été prise à l'issue de l'examen des offres des prestataires privés. Aucune des offres reçues des prestataires privés pour la reprise de la gestion de la piscine en délégation de service public (DSP) comme auparavant, ne paraissait de nature à garantir, pendant 5 ans, l'atteinte des objectifs fixés dans le cahier des charges. Ni au niveau de la gestion technique, ni pour proposer une vraie dynamique commerciale. Et il n'y avait également pas de prise en charge financière réelle par le délégataire.

En effet, sur le plan financier, les propositions des candidats n'apportaient pas de différence par rapport à une gestion en régie. L'équilibre de l'exploitation reposait largement sur une subvention publique de plus de 400 000 €, sans prise en charge d'un risque commercial significatif par le délégataire. Au final, confier l'exploitation de la piscine à un prestataire privé ne présentait donc pas d'avantage sur une gestion en régie, assurée directement par la Communauté de communes. D'où la décision de cette reprise en direct de la piscine.

HORAIRES PISCINE En période scolaire

Lundi: 12 h 00 – 14 h 00 et 17 h 00 – 19 h 00
Mardi: 12 h 00 – 14 h 00 et 17 h 00 – 22 h 00
Mercredi: 12 h 00 – 19 h 00
Jeudi: 12 h 00 – 14 h 00 et 17 h 00 – 19 h 00
Vendredi: 12 h 00 – 14 h 00 et 17 h 00 – 22 h 00
Samedi: 10 h 00 – 13 h 00 et 15 h 00 – 19 h 00
Dimanche: 9 h 00 – 13 h 00 et 15 h 00 – 19 h 00

HORAIRES PISCINE En grandes vacances

Lundi: 10 h 00 – 19 h 00
Mercredi et Jeudi: 10 h 00 – 19 h 00
Mardi et Vendredi: 10 h 00 – 22 h 00
Samedi et dimanche: 10 h 00 – 19 h 00

TARIFS

Passeport été Nayéo:
du 1^{er} juillet au 31 août pour tous les publics 30 €
Entrée public: 4 €
Enfants de 3 à 16 ans: 3,40 €
Carte d'abonnement 10 heures piscine: 20 €
Carte d'abonnement 10 entrées: 34 €
Carte famille: 22 €
Entrée avec la carte famille: 2 €
Entrée à l'unité Espace détente + piscine: 7 €
10 accès à l'Espace détente + piscine: 60 €



L'équipe de Nayéo

Agenda Renseignements : Office de Tourisme 05 59 13 94 99

JUIN
27/06/2012 au 08/07/2012 Angaïs
7^e Festival des Scènes de la Grange
Tél. : 05 59 53 22 41

JUILLET
07/07/2012 au 08/07/2012 Lagos
6^e Édition de Musicalagos berges du Lagoïn Tél. 06 86 94 23 52
14/07/2012 Nay Fête du 14 juillet
centre ville course cycliste, parties de pelote basque, roméria, bal et feux d'artifice
Tél. : 05 59 61 90 30

AOÛT
03/08/2012 au 04/08/2012 Nay Festival de contes Maison Carrée
Tél. : 05 59 13 99 65
11/08/12 Nay Championnat de France de pelote basque fronton
Tel : 06 85 88 39 95 - 06 85 88 39 95
24/08/2012 au 28/08/2012 Nay
Fêtes locales place de la République
Fêtes patronales

SEPTEMBRE
07/09/2012 au 13/10/2012 Nay
Exposition Maison Carrée 7^e édition de

l'exposition Visualis-BD
Tél. 05 59 13 99 65
09/09/12 Arros-de-Nay Journée découverte du Bassin d'Arcachon
Tél. 05 59 71 20 74
12/09/2012 au 16/09/2012 Nay
Semaine de la famille, du sport et du handicap collège-lycée Saint Joseph
Tél. 06 83 86 25 20
15/09/12 et 16/09/2012
Journées du Patrimoine
15/09/2012 et 16/09/2012
4^e édition du Triathlon de Baudreix
Tel : 06 21 31 74 11 - 06 21 31 74 11

29/09/2012 au 30/09/2012 Nay Foire du bérét place de la République
Tél. : 05 59 13 94 99
30/09/12 Lestelle-Betharram
La Corruda salle des fêtes
Tél. 05 59 71 98 01-05 59 61 93 59

OCTOBRE
14/10/12 Asson 3^e Run and Bike circuits. Tél. : 06 71 63 34 33
20/10/2012 au 21/10/2012 Borderes
13^e Édition du Salon du Livre Fantastique et Policier Jeunesse salle des fêtes Henri Guichot Tél. 05 59 13 96 45

Économie, culture, habitat, services aux personnes

À l'étude sur les années 2009-2011, plusieurs projets entrent en phase de réalisation. Le budget 2012 prévoit donc de financer des actions fortes de développement.

Michel Cassou
Maire de Pardies Piétat
Vice-Président de la CCPN
Président de la Commission
des finances



>>> Interview

Priorité au développement

Comment se caractérise ce budget 2012 ?

- Par une situation financière saine qui nous donne la capacité de financer des actions fortes pour le développement de notre Communauté. C'est à la fois le résultat d'une gestion rigoureuse et d'une évolution des bases fiscales qui constitue plutôt une bonne surprise. À noter, à l'inverse, la diminution de notre Dotation Globale de Fonctionnement, versée par l'État, amputée de 100 000 €, ce qui représente une baisse significative de près de 10 %.

Quelles sont les actions qui vont être lancées ?

- Nos investissements concernent l'économie, le tourisme, l'habitat, la culture, les services aux personnes. L'économie reste notre priorité. Nous agissons, par le biais de nos investissements, dans plusieurs directions: l'acquisition, en cours, de terrains pour le foncier économique (17 000 m²) qui, jusqu'à présent nous faisaient cruellement défaut, la rénovation de la zone d'activité de Monplaisir et le développement d'Aéropolis à Bordes - Assat. Au total, cela représente près de 2 M d'euros pour disposer d'infrastructures propres à accueillir les entreprises.

La CCPN a également pris une nouvelle compétence...

- Oui, la culture, car nous sommes persuadés que c'est un autre élément d'attractivité du territoire... Au total, 470 000 € vont être engagés sur deux ans pour l'enseignement musical, les arts plastiques et contemporains, la lecture publique, les actions patrimoine dont la Forge d'Arthez d'Asson. Et le projet de cinéma,

autour notamment du site des usines BERCHON, au centre de Nay, reste à l'étude.

Autre nouveauté, nous intégrons désormais directement la Piscine Nayéo dans nos comptes, au sein d'un budget annexe de près d'1,6 M d'euros.

Dans le même temps, vous répétez aussi qu'il faut faire preuve de prudence et qu'il y a obligation à surveiller tous les indicateurs du budget...

- D'abord, nous notons avec satisfaction que notre budget est conforme aux différentes perspectives financières que nous avons réalisées depuis 2009. Les évolutions budgétaires positives (maîtrise des charges courantes, ratios des frais de personnel, ressources fiscales, endettement limité...) sont au rendez-vous. Et ce, même si les équipements et les services ouverts ces dernières années ont un impact budgétaire significatif.

Les Crèches et la Piscine Nayéo, par exemple, cela représente au total un budget annuel de fonctionnement d'1,9 M d'euros.

Nous pouvons donc faire des investissements d'avenir.

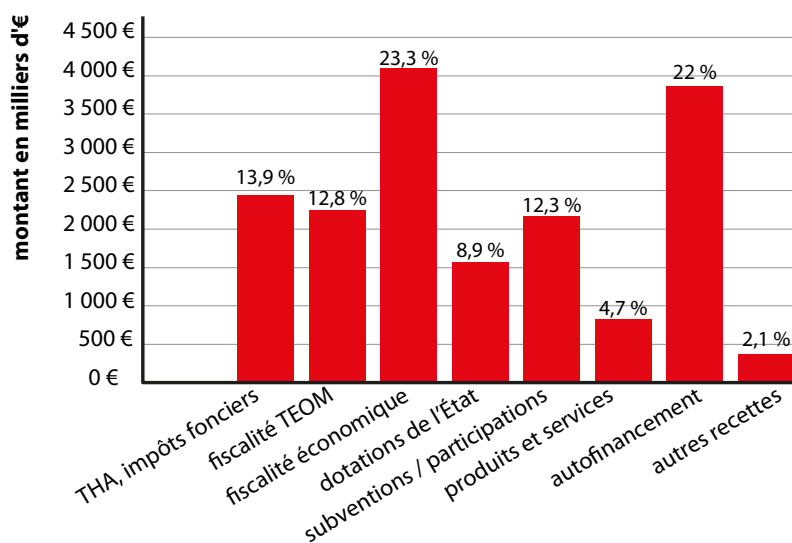
Côté indicateurs, nous regardons attentivement les frais de fonctionnement pour dégager des marges de manœuvre dès que cela deviendra nécessaire, notamment au niveau des coûts de fonctionnement des projets.

Ce regard est plus que jamais indispensable, dans un contexte de raréfaction des crédits.

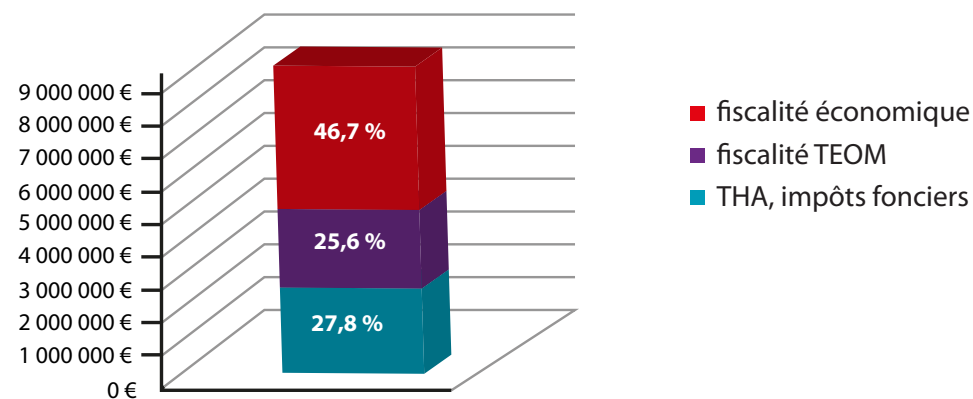
Car le peu d'empressement des banques à prêter aux collectivités locales est préoccupant.

Ces limitations de crédit peuvent évidemment remettre en cause certains de nos projets.

D'OÙ VIENT L'ARGENT ?

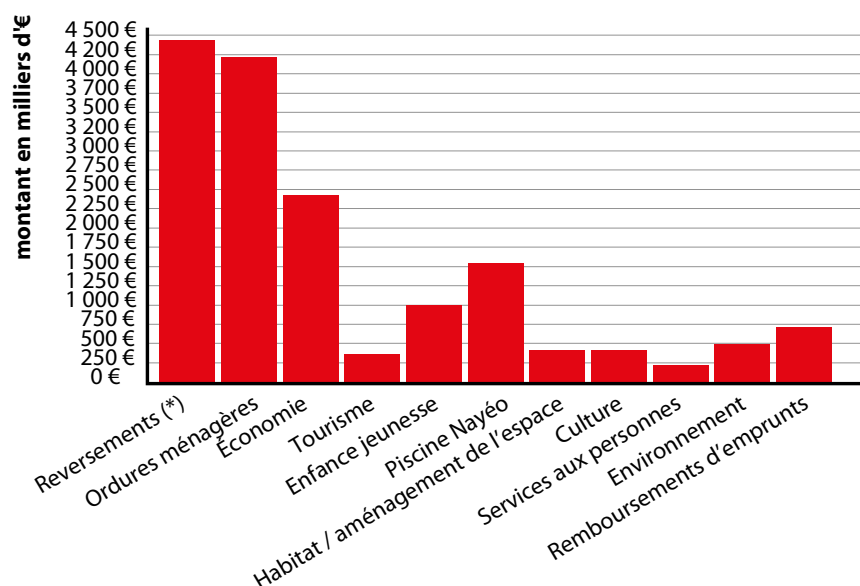


Total des recettes fiscales : 8 782 597 €



OÙ VA L'ARGENT ?

(*) Reversements aux communes + FNGIR



Les axes forts

Le budget 2012 (budget principal) de la CCPN est de 17 303 582 €, dont :

- dépenses de fonctionnement : 13 569 146 €
- dépenses d'investissement : 3 734 436 €

Si l'on ajoute les budgets annexes (zones et terrains économiques, office de tourisme, piscine Nayéo, assainissement non collectif), le budget consolidé de la CCPN est de 22 M €.

Outre l'économie et la culture, la Communauté de communes investit en 2012 en particulier dans les domaines suivants :

> **Tourisme** développement des itinéraires de randonnées (120 000 € sur 2 ans avant subventions), coins Pêche, e-tourisme...

> **Lancement du Scot rural** 78 000 € en 2012

> **Habitat** mise en place d'un programme d'intervention

communautaire pour le soutien des projets communaux (100 000 €), résidence Terre d'Envol (105 000 €) sur le site d'Aéropolis.

> **Services aux personnes** ouverture d'un service de transport à la demande : 22 500 €

> **Investissements piscine Nayéo** 211 000 €

> **Investissements déchets** (déchetteries, Centre d'enfouissement technique de Bénéjacq...) : 1 500 000 €.

18 communes, 7 000 abonnés Un seul syndicat pour l'assainissement

Au premier janvier dernier, est né le Syndicat d'Assainissement du Pays de Nay (SAPAN), présidé par Alain Caperet. C'est le résultat de la fusion du SIVU Gave et Lagoin et du Syndicat de Nay à Baliros et de l'adhésion de la Commune d'Asson.

L'échelle du Pays de Nay

Objectif de cette fusion : mutualiser et fusionner l'ensemble des syndicats pour optimiser les services (locaux, personnels et matériels) et ainsi améliorer le service aux usagers.

Christian Petchot-Bacqué, Président de la CCPN, Alain Caperet et Guy Chabrout présidents des syndicats d'assainissement du territoire ont engagé, dès 2008, cette démarche de fusion pour l'assainissement. La fusion des syndicats d'eau suivra. À terme, l'ensemble des compétences et des services Eau et Assainissement seront intégrés à la Communauté de communes du Pays de Nay, comme cela a été demandé à la Commission départementale de la coopération intercommunale qui en a pris acte en 2011.

Pour accompagner...

Le syndicat fonctionne en régie directe avec 6.5 emplois temps plein et un budget de fonctionnement et d'investissement de 8 millions d'euros. Mission : accompagner les communes dans leurs projets d'urbanisation et les mises aux normes réglementaires.

18 communes

Ce nouveau syndicat regroupe 18 communes aujourd'hui, représentant un total de 7 000 abonnés pour 145 km de réseaux, 5 stations d'épuration et 30 postes de relevage. Les Communes adhérentes sont : Angaïs, Arros de Nay, Assat, Asson, Baliros, Baudreix, Bénéjacq, Boeil-Bezing, Bordères, Bordes, Bourdettes,

Coarraze, Igon, Mirepeix, Montaut, Nay, Pardies-Piétat et Saint-Abit. La Commune de Beuste a délibéré pour adhérer au SAPAN et la Commune de Lagos doit le faire d'ici l'été 2012.

30 millions d'euros sur 10 ans

Le schéma directeur du SAPAN prévoit 30 millions d'euros sur une période de 10 ans pour boucler l'ensemble des investissements indispensables pour l'avenir du Pays de Nay. Ces travaux ont débuté en 2011 avec la réhabilitation de la Ville de Nay et se poursuivent avec la création du réseau et d'une station d'épuration sur la Commune de Montaut.

Actuellement, le zonage d'assainissement de l'ensemble des communes du Syndicat (à l'exception d'Asson) est soumis à enquête publique jusqu'au 15 juin 2012.

La redevance de l'assainissement collectif a été unifiée sur l'ensemble du territoire. Elle comprend une part fixe à 50 € HT par an et une part variable de 1,48 € HT le m³.



Une mise en commun des moyens pour améliorer le service aux usagers

Brèves

Ouverture de la déchetterie d'Asson

La construction de la déchetterie d'Asson est quasiment terminée. En fonction de l'avancée des derniers travaux (création d'un tourne-à-gauche par le Conseil Général), la date prévisionnelle d'ouverture est fixée, au plus tôt, au lundi 2 juillet 2012, au plus tard début septembre 2012.

La déchetterie d'Asson sera accessible aux habitants des communes d'Asson, Arthez d'Asson, Bruges-Capbis-Mifaget, Igon, Lestelle-Bétharram et Montaut selon les jours et horaires suivants :

1^{er} avril/30 septembre : Du lundi au vendredi de 15h à 19h / samedi de 10h à 12h et de 15h à 19h

1^{er} octobre/31 mars : du lundi au vendredi de 14h à 18h / samedi de 10h à 12h et de 14h à 18h

Les déchets accueillis seront les suivants : inertes, encombrants, déchets verts, bois, placo, cartons, verre, huiles de vidange et de friture, déchets électriques et électroniques, déchets dangereux des ménages (acides, bases, pâteux), piles, lampes et néons, papiers, flacons en plastique.

Une collecte des cartons pour les professionnels

Depuis le 5 avril 2012, chaque jeudi après-midi à partir de 13h30, une collecte des cartons issus des activités professionnelles est organisée par la CCPN. 65 professionnels (commerçants, établissements scolaires, maison de retraite...) ont déjà signé une convention avec la CCPN pour participer à cette nouvelle collecte mise en place gratuitement à titre d'essai pour une année. Seuls les cartons pliés et vidés de leur contenu sont acceptés (pas de polystyrène ni de plastique)

Cette valorisation des cartons contribue à l'amélioration de la propreté et à la diminution de la quantité de déchets incinérés.

Vous êtes un professionnel intéressé par cette collecte : prenez contact avec le Service déchets téléphone : 05 59 61 11 82 – mail s.loustalet@paysdenay.fr

Office de tourisme

Les éditions 2012 des brochures touristiques de l'Office de tourisme du Pays de Nay viennent de sortir. On y trouve des nouveautés pour le guide d'accueil (idées journées par exemple), ainsi que l'agenda des manifestations avec les temps forts 2012 et 2013. Le guide est disponible à l'Office de tourisme.

Le site internet de l'Office de tourisme est également en cours de refonte. Nouveau graphisme, intégration des réseaux sociaux, disponibilités, possibilités de réservation sont parmi les principaux changements, que les internautes découvriront avant l'été sur <http://www.tourisme-bearn-paysdenay.com>.

B.A.F.A.

Dans le cadre du Contrat Enfance Jeunesse co-signé avec la Caisse d'Allocations Familiales Béarn et Soule, la Communauté de communes apporte une aide aux jeunes du territoire qui s'engagent dans les formations d'animateurs et de directeurs de centres de vacances et de loisirs - Formations BAFA et BAJD - pour tout renseignement : contacter le service Culture - Jeunesse et Sports de la CCPN au 05 59 61 11 82

Vacances d'été pour les Jeunes

Dans le cadre du contrat Enfance Jeunesse, la CCPN soutient, chaque année, la mise en place d'animations d'été pour les jeunes.

POUR LES 12 - 17 ANS

Partenariat CCPN/ Association Évasion Pyrénéenne « Passeport Activités Jeunes » pour les 11/17 ans du 9 au 27 juillet et du 20 au 31 août, choix d'activités sportives, culturelles et de plein air : Rafting, Canoë-Kayak, Spéléologie, Jeux, Ludothèque, Jeux à la piscine, Accrobranches, Laser Quest, Randonnées à cheval, animations multimédias - accueil en ½ journée et journée.

Également proposé par l'Association : Séjour Montagne à Bielle du 30/07 au 3/08 (pour les plus 11 ans).

Association Évasion Pyrénéenne à Baudreix 05 59 61 40 44 inscriptions tous les mercredis dès le 6 juin à l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement de 8h30 à 12h et de 14h à 18h (derrière la Mairie de Baudreix).

Partenariat CCPN/Association Les Gais Montagnards - Séjour de vacances à Baudéan (Bagnères de Bigorre) du 11 au 22 juillet, pour

les 10/13 ans et les 14/17 ans. De nombreuses activités de plein air permettront aux participants de découvrir cette vallée des Hautes-Pyrénées : hébergement en camping.

Association Les Gais Montagnards d'Asson - renseignements et inscriptions au 05 59 71 96 55 ou 06 11 55 09 95

En partenariat avec la Maison de l'Ado de Coarraze – Séjour Surf à Hendaye du 20 au 23 août pour les 11/17 ans - 05 59 77 01 19

LES ACCUEILS DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT – ALSH
Pour les 3 à 14 ans en demi-journée, journée, activités de loisirs et de plein air...

ALSH Évasion Pyrénéenne à Baudreix
05 59 61 40 44

• **ALSH de Montaut Association Pinocchio** - École Publique - 5, rue Annette - Montaut - Renseignements : jusqu'au 7 juillet aux heures de repas au 05 59 71 92 02 à partir du 9 juillet au 05 59 71 97 25

• **Maison de l'Enfance** de Coarraze - renseignements du lundi au vendredi de 7h30 à 11h et 17h à 18h30, le mercredi de 7h30 à 18h30 au 05 59 61 04 60

• **ALSH « Les 4 Saisons »** à Bordes - renseignements le mardi 17h/18h30, mercredi 8h/18h30, jeudi de 9h à 16h, vendredi 8h30/12h30 - 05 59 53 29 11

• **ALSH « Lous Mainats Urous »** à Nay - renseignements : mardi/jeudi à la mairie ; mercredi à l'ALSH - École maternelle Publique - 06 28 96 08 18

• **La Maison de l'Ado** à Coarraze - Place de la Mairie - 05 59 77 01 19

Accueil des jeunes de 11/17 ans - activités à la demi-journée ; journée ; séjours de 3/4 jours.



Le jeu du bétet à dos de poney

Signe de vitalité pour le territoire

Les projets culturels démarrent

Musique, arts plastiques et contemporains, lecture publique, mise en valeur du patrimoine...

Après deux années d'études menées de front avec les acteurs concernés du territoire et un séminaire de réflexion des élus en février dernier, les projets culturels sont lancés.

« Le Pays de Nay s'est longtemps résumé à son agriculture et son économie, mais la culture est aujourd'hui une composante à part entière du territoire », remarque **Marc Dufau, Vice-président en charge de la culture**. Le Pays de Nay, c'est en effet un grand pôle scolaire rural, des services de

proximité comme les bibliothèques et les points lecture, sans compter les nombreuses associations culturelles et les événementiels de plus en plus courus et reconnus et qui rayonnent sur le Pays de Nay.

Cette dynamique, témoin d'un rééquilibrage des activités culturelles entre la ville et le monde rural, est ainsi remarquablement affirmée sur le territoire. C'est afin de l'encourager, de la développer et de la coordonner que la CCPN a décidé d'accroître ses compétences dans le cadre de son contrat communautaire avec le Conseil Général.

Chacun est aujourd'hui conscient que la culture, sous toutes ses formes, est une dimension essentielle du quotidien.

Elle est tout d'abord au cœur de l'épanouissement personnel, depuis la scolarité jusqu'aux pratiques amateurs. Elle constitue ensuite à

l'échelle communautaire une porte d'entrée supplémentaire en termes de qualité de vie et de services, de tourisme et plus largement d'identité et de cohésion.

Enfin, elle peut devenir un secteur économique à part entière.

« Les enjeux sont forts, mais les atouts ne manquent pas » conclut Marc Dufau : « La palette des domaines concernés est large sur le territoire : arts plastiques, musique, cinéma, patrimoine, traditions locales... À noter que pour le cinéma, nous poursuivons l'étude. »

Là n'est pas sa seule richesse : « Le fait de s'appuyer et de prolonger des initiatives aussi bien communales et communautaires que privées et associatives constitue assurément un gage de réussite ».

Voici le détail des 4 thématiques et projets culturels.

ENSEIGNEMENT MUSICAL *Déjà 130 élèves*

Action. La CCPN a décidé de passer, à compter de l'année 2012, une convention d'objectifs et de moyens d'une durée de 3 ans avec l'École de musique de la Vath-Vielha.

Objectifs. Les objectifs du Schéma départemental de l'éducation musicale (auquel adhère la Communauté de communes) ciblent plusieurs points :

- l'accès pour le plus grand nombre d'élèves,
- le renforcement d'un enseignement artistique de qualité,
- la valorisation du métier d'enseignant,
- le développement de la continuité entre l'enseignement et la pratique artistique, ainsi que la diversification de l'offre pédagogique.

Moyens. L'École de musique s'adresse aux enfants, aux adolescents et adultes.

En augmentation constante depuis quelques années, l'effectif est de 130 élèves pour l'année 2011/2012.

Les locaux sont mis à disposition par la commune de Coarraze au sein de la Maison de l'Ado et une salle est mise à disposition par la commune de Nay.

Pour aller plus loin. Les axes de développement possibles seraient les suivants :

- la diversification des disciplines pour répondre à des demandes régulières,
- le développement des classes d'ensemble, pour

favoriser la pratique collective,

- la formation du personnel,

- ainsi que l'amélioration de la communication et le développement du partenariat.

Financements. La subvention attribuée par la CCPN pourrait s'équilibrer à la somme de 25 000 € par an, avec une aide complémentaire de 10 000 € durant 3

ans pour accompagner le projet de développement de l'association.

L'adhésion de la CCPN au schéma départemental d'éducation musicale garantit, en outre, le financement du Conseil général.



Répondre à une demande certaine pour l'enseignement musical

LECTURE PUBLIQUE *Vers un réseau intercommunal*

Actions. La CCPN a décidé d'engager, à compter de l'année 2012, la mise en place d'un réseau de lecture publique au niveau communautaire, en lien avec les communes qui conserveraient une partie de cette compétence de lecture publique.

C'est la suite logique d'un état des lieux de la lecture publique sur le territoire qui a mis en relief :

- une offre de lecture publique avec une organisation et des services de

niveaux différents,

- des locaux et mobiliers plus ou moins bien adaptés,
- des collections incomplètes ou inadaptées dans de nombreuses bibliothèques,
- des bénévoles en attente de soutien,
- un faible taux d'inscriptions par rapport à d'autres collectivités et territoires comparables (- de 10 %).

Objectifs. Il existe donc, sur le territoire du Pays de Nay, un

potentiel de développement et de dynamisation de la lecture publique pour un public plus large.

Moyens. La mise en place d'un réseau de lecture publique permettant de garantir un tel développement passerait par :

- la remise à niveau des bibliothèques communales en termes de locaux, d'aménagement, de mobiliers, de collections et de formation des équipes
- la constitution d'un réseau

intercommunal comprenant le recrutement d'un coordinateur de réseau qualifié dans les métiers du livre, l'affectation d'un budget de fonctionnement à ce réseau, ainsi que l'informatisation concertée des bibliothèques.

Financement. Sur 3 ans, le budget estimatif (investissement et fonctionnement) d'un réseau de lecture publique, pour la CCPN, s'élèverait à 230 000 € environ, avant subventions.

ARTS PLASTIQUES ET CONTEMPORAINS *Un équipement unique dans le département et en milieu rural*



La Minoterie est un endroit unique en Aquitaine

Action. Il faut conforter les activités de la Minoterie dans une dimension territoriale. En effet le Centre d'Art Contemporain labellisé « Pôle Ressource » par le Conseil général et son artothèque constituent un équipement unique dans le département!

Un lieu unique d'exposition d'art contemporain dans sa diversité et sa richesse auprès de tous les publics.

Objectifs. L'étude de faisabilité concrétisée par un D.L.A (dispositif local d'accompagnement) a permis de formaliser ce projet associatif et culturel.

Ont été ainsi abordés les projets de développement de l'activité :

- accueil des scolaires, animations en milieu scolaire, développement des ateliers d'arts plastiques enfants,
- organisation de conférences/débats
- rencontres publics/artistes,
- accueil de résidences d'artistes,

- organisation d'ateliers de lecture et d'écriture. En parallèle, sont programmés la recherche des financements et le développement d'une stratégie de communication.

Moyens. Afin de pérenniser les projets d'actions préconisés dans le cadre du DLA, de renforcer l'ancrage sur le territoire et le rayonnement extérieur, la CCPN a décidé de passer, en 2012, une convention d'objectifs et de moyens tripartite, d'une durée de 3 ans, entre l'association Nay'Art, la Communauté de communes et le Conseil général.

Financements. Une subvention annuelle d'un montant de 5 000 euros sera versée à Nay'Art par la CCPN au titre de cette convention partenariale.

Pour aller plus loin. Au-delà de ce conventionnement avec Nay'Art, la CCPN a pris une compétence plus générale de soutien au développement des arts plastiques et contemporains sur le territoire, comme, par exemple, pour la manifestation Festiv'arts.

PATRIMOINE HISTORIQUE ET INDUSTRIEL *Une porte d'entrée sur le territoire*

Action. Le patrimoine comme vecteur identitaire et de développement est un axe important du projet de territoire (voir les INFOS n° 18) de la Communauté de communes du Pays de Nay.

Les études menées autour du Patrimoine industriel et du Patrimoine rural non protégé ont mis en évidence plusieurs points forts qui se recoupent.

Le recensement du Patrimoine rural non protégé a révélé un fort potentiel patrimonial se déclinant en trois grandes thématiques interconnectées et transversales, « le Jardin du Béarn », « les Marches de Lourdes » et « le Petit Manchester » (voir ci-dessous).

L'étude Patrimoine industriel, menée avec le cabinet Astarté et l'association Fer et Savoir Faire, a souligné qu'il s'agit là d'une porte d'entrée originale et pertinente pour le territoire.

Deux sites importants pour la mémoire de l'industrie ont ainsi été mis en exergue :

- la forge d'Arthez d'Asson, témoignage de la sidérurgie pyrénéenne traditionnelle
- l'usine Berchon, symbole de l'industrie textile contemporaine, partie intégrante du paysage urbain de Nay et de la mémoire des habitants du Pays de Nay.

Dans ce cadre, la CCPN a décidé de lancer un programme de valorisation et de restauration du patrimoine, avec le souci de l'intégrer aux autres axes de développement ou actions communautaires :

l'économie, le tourisme, les itinéraires de randonnées, la Charte architecturale et paysagère... Le cabinet Astarté a suggéré pour ce programme global centré sur la dimension industrielle du territoire l'appellation évocatrice

de « Manufacture du Béarn ».

Pour aller plus loin. Les actions et projets patrimoniaux qui pourraient être engagés à compter de l'année 2012 seraient les suivants :

- mise en place d'une signalétique d'interprétation du patrimoine à l'échelle du territoire ;
- mise en réseau des différents acteurs liés au patrimoine industriel, y compris des entreprises actuelles ;
- soutien au projet de restauration du patrimoine rural non protégé, en particulier les édifices, en partenariat avec les communes ;
- mise en valeur du site de la forge d'Arthez d'Asson par le biais d'une plateforme d'observation ;
- engagement d'une réflexion avec la commune de Nay sur l'avenir du site des usines Berchon dans le cadre, en particulier, du projet de cinéma.

Financements. Sur 2 ou 3 ans, le

budget estimatif d'une politique de valorisation et de restauration du patrimoine historique et industriel s'élèverait à 240 000 € environ, avant subventions.



Une réflexion est en cours pour l'avenir du bâtiment Berchon

Brigitte Courades Le Pennec, Agent de développement culturel, est en charge des projets culturels de la CCPN et anime les différents partenariats. Jean-Loup Gazzurelli, historien de formation, est chargé de mission patrimoine à la CCPN.

Les liens entre ce passé rural et industriel ainsi mis en perspective pourront servir de fond à différentes formes de mise en valeur (circuits touristiques, circuits à thème).

• « **Le jardin du Béarn** » est le surnom traditionnel de la région de Nay en raison de la richesse et de la démographie de son terroir. Cette thématique englobe le patrimoine lié à l'habitat et à la vie quotidienne des villages, des bastides et des fermes, unités de vie fondamentale de cette campagne. Le patrimoine hydraulique est ici particulièrement significatif, de même que les fours à chaux ou les bascules.

• **Le « Petit Manchester »** est un autre surnom donné à la région de Nay en 1920, en raison de son tissu industriel particulièrement étoffé né d'une tradition pluriséculaire.

Parmi les industries emblématiques du Pays de Nay figurent les filatures de coton, la teinturerie, l'espadrille, la bonneterie pyrénéenne, les toiles de lin, de coton, le meuble, le chapelet, les sonnaillies et aussi la sidérurgie et l'aéronautique.

On y découvre une industrie qui prolonge assez logiquement un monde rural qui n'est qu'en apparence replié sur lui-même. La recherche de revenus complémentaires dans les fermes, la densité de population élevée et le système de succession

excluant les cadets ont très tôt favorisé la constitution d'une main-d'œuvre ouvrière. Elle fut mobilisée par des industries tournées vers la satisfaction des besoins régionaux et espagnols, et même au-delà. Dès le XVIII^e siècle, une importante manufacture royale fut ainsi créée à Nay pour fabriquer un article exclusivement destiné à l'exportation : le « bonnet à la façon de Tunis », autrement dit la chéchia.

Un recensement passionnant !

La thématique des « Marches de Lourdes » aborde le patrimoine religieux du Pays de Nay par le biais de la présence significative de deux pèlerinages mariaux (Pietat et Betharram) qui annoncent chronologiquement l'essor de Lourdes. L'étude de ce patrimoine permet de mettre en évidence l'importance sociale de la religion dans le monde rural, mais également son rôle économique (tourisme, industrie du chapelet).



Brigitte Courades Le Pennec et Jean-Louis Gazzurelli

Bruges-Capbis-Mifaget Comme les trois mousquetaires

Bruges-Capbis-Mifaget: voilà une belle particularité béarnaise! Ces 3 communes béarnaises, individuellement riches de leur propre histoire, ne forment, administrativement, qu’une seule entité autour de Bruges. Les maires délégués de Capbis et Mifaget assurant les fonctions d’officier d’État civil et de police. Tout le reste de l’administration des deux communes se décide au Conseil municipal de Bruges-Capbis-Mifaget.

Bruges s’enorgueillit de posséder 3 000 hectares de forêts et 1 000 hectares de pâturages. Ce qui lui fait se considérer comme « le village le plus aéré du Béarn ».

Fébus et Compostelle. Bruges est fière de sa construction en Bastide, due en 1346 à un fidèle lieutenant de Gaston Fébus. Mais Capbis qui dépendait de l’abbaye de Sauvelade et Mifaget, rattachée aux moines du Somport, ont aussi leur propre histoire. Elles constituaient un point de refuge pour les pèlerins de Saint-Jacques-de-Compostelle, utilisant le chemin du piémont. Une tradition d’accueil qui perdure encore actuellement: une salle est mise à la disposition des pèlerins à Mifaget.

Une commune vivante. Bruges a plutôt bien résisté à l’érosion que beaucoup de villages ont connue. Certes, la population a diminué mais les habitants, comme ceux des communes associées, apprécient de trouver sur place la quasi-totalité des commerces: épiceries, boulangeries et charcuterie et un service postal maintenu. Les écoles, avec garderie et cantine, accueillent quelque quatre-vingts élèves. Côté économique, avec les villages de Capbis et de Mifaget,

l’activité agricole s’est bien maintenue. Les entreprises sont également présentes: sous-traitance aéronautique, entreprises artisanales (conserves, travaux publics, menuiserie). On est évidemment loin des trois usines de sandales qui, dans les années 50, alignaient plus de 150 salariés. Et qui, dès 1914, proposaient...une halte-garderie. Pour les enfants de salariés.

Bruges n’a pas été épargnée par les coups du sort. De l’épidémie de choléra qui fit 200 morts en 1835 et 1855, à l’hécatombe de 14-18 où périrent 91 jeunes du village, en passant, plus récemment par la catastrophe de Xynthia et les dernières inondations du 25 mai 2007. Comme d’habitude, la solidarité des habitants a joué à plein. Mais ces inondations ont laissé des traces très physiques. Plus de 120 000 € de travaux ont dû être engagés, programmés jusqu’en 2015.

Cadre de vie. La série de travaux (entrée du village, rénovation de bâtiments) et surtout l’assainissement qui a représenté un très gros investissement, font de Bruges un endroit apprécié. Seule, la voirie reste un dossier toujours préoccupant, en raison justement du coût de l’entretien des 50 km propres aux trois communes.

Cette commune où il fait bon vivre, compte malgré tout, une trentaine de maisons vides. C’est dire la possibilité d’accueillir d’autres familles. Un regret: malgré la voie rapide jusqu’à Pau, l’accès au village n’est pas des plus aisés.



Bruges

744 habitants
Superficie: 1 650 ha
(plus territoire de montagne)
Patrimoine: la bastide de Bruges, la tour clocher XII^e siècle et le portail de l’église du XVI^e siècle

Xavier de Canet
Maire élu en 2001, réélu en 2008

Projets déjà réalisés:

- aménagement de la salle des fêtes
- nouvelle salle de réunion
- clocher et toiture église
- création de 10 logements
- salle des sports
- gestion durable: création de deux pistes d’exploitation forestière
- assainissement collectif: station d’épuration
- rénovation école
- voirie Bruges-Capbis-Mifaget

Nouveaux projets

- entretien de 50 km de voirie
- isolation de la salle des sports
- mise en sécurité du centre-ville

Capbis

81 habitants
Superficie: 124 ha

Michel Toulet-Blanquet
Maire délégué élu en juin 2011

Projets réalisés:

- réfection de la place
- aménagement de la grotte de l’œil du Beez



J. Desauois,
Ancien Maire délégué

Capbis Un cocon de verdure

Hasard de l’histoire: Capbis doit sa naissance à l’abbaye de Sauvelade. Le village de Sauvelade est situé bien loin de là, entre Orthez et Navarrenx. L’abbaye possédait de petits territoires dans cette étendue de forêts, bocages et pâturages, située auprès d’un lieu nommé « Cap deu Beez » (tête du Beez). Le cours d’eau Beez naît là en effet.

Ses eaux pures font le bonheur des pêcheurs et d’une pisciculture qui assure ainsi la qualité de son élevage. Ce cocon au pied de la montagne est propice à promenade. Ce qui ne fut pas toujours le cas. Au Moyen-Âge, les conflits pour l’utilisation des terres, avec les communes voisines d’Asson, Bruges et Louvie-Juzon furent nombreux, avec un point culminant: l’assassinat de l’abbé de Sauvelade et de son chapelain. Une histoire ancienne, aujourd’hui, bien oubliée, dans ce petit village de 80 habitants, essentiellement agricole, niché dans la verdure. Une verdure assurant au promeneur la sérénité. Mais comment, dans ces lieux si paisibles ne pas évoquer la fête aérienne qu’abrita Capbis pendant plusieurs années, où se succédaient montgolfières, acrobaties aériennes, ULM, avec sensations fortes

pour les amateurs de baptême de l’air. Un succès qui mobilisait une bonne partie des habitants pour assurer l’intendance. À l’origine, Jean Desauois, (maire délégué, décédé l’an dernier), journaliste et patron d’une agence de presse, mettait sa forte personnalité et... son carnet d’adresses à contribution pour attirer champions et machines vers ces montagnes. Capbis, le temps d’un week-end, était le rendez-vous des familles et des passionnés.

Mifaget Une halte au milieu des hêtres

Sur le chemin de Saint-Jacques-de-Compostelle, Mifaget (Miey Haget, « au milieu des hêtres ») la commanderie fondée par Gaston IV le croisé, vicomte du Béarn en 1131, reste toujours une halte, pour les pèlerins actuels, avec une salle paroissiale aménagée pour les recevoir.

Du temps de son autonomie, le relevé des délibérations du Conseil municipal, au siècle dernier, donne un bon éclairage des préoccupations de l’époque. C’est ainsi, par exemple, que les conseillers municipaux ont approuvé l’introduction de la culture du tabac dans les Basses-Pyrénées au nom de « l’intérêt particulier et général ». Ils ont également approuvé en 1870 la création de lignes de chemin de fer départemental et même le chemin de fer international du Somport. Autre approbation: la création d’un tramway qui, de Coarraze-Nay à Arudy, passerait par Bruges. Aujourd’hui, petite commune de 113 habitants, Mifaget abrite essentiellement des agriculteurs, deux élevages et un berger qui monte aux estives d’Ossau pour fabriquer son fromage. Lointain héritage du XII^e siècle où cette contrée, entre les

gaves de Pau et d’Ossau, abritait essentiellement des pasteurs éleveurs. Comptant un garage, une entreprise de travaux publics et un menuisier, la commune, à la fois résidentielle et agricole, vit une vie tranquille au rythme des jours. Les travaux de sécurité à l’entrée du village, l’aménagement de la place de l’église, sous l’égide de Bruges, ont contribué à améliorer la qualité de vie.

Mais Mifaget est surtout célèbre par un phénomène curieux qui se déroulait dans la crypte de l’église (la seule du Béarn). On y vénérât un Saint-Pouradou dont les larmes avaient la particularité de guérir les enfants « pleurnichards ». Il suffisait de caresser le nez de la statue, au point que celui-ci en était tout usé.



Mifaget

113 habitants
Superficie: 222 ha

Philippe Soubielle
Maire délégué élu en 1985

Projets déjà réalisés

- sécurité à l’entrée du village
- réalisation d’une salle communale à l’ancienne mairie
- réhabilitation de la place de la Fontaine et de la mairie.

Nouveau projet:

- aménagement de la place de l’église